

TRIATHLON DE PEYROLLES

Règlement



Le Triathlon de Peyrolles est organisé par le Triathl'Aix.

Il se déroulera au plan d'eau du Plantain, à Peyrolles en Provence. L'épreuve est inscrite au calendrier des épreuves FFTRI 2023 et se déroule le dimanche 24 Septembre 2023. Le triathlon est une discipline qui consiste à enchaîner une épreuve de natation , une épreuve de vélo et une épreuve de course à pied.

Cette manifestation est support de la finale du challenge régionale jeune et du championnat départemental de triathlon jeune.

Art. 0 :

Nous souhaitons que chaque participant donne le meilleur de lui même tant d'un point de vu sportif que comportemental. Il est important que chacun contribue à la belle image du triathlon en se respectant, en respectant ses adversaires, les bénévoles, les arbitres... En dehors des points mentionnés dans le règlement, c'est la règlementation Sportive 2023 de la Fédération Française de Triathlon qui s'applique ainsi que la réglementation régionale dans le cadre du challenge régional jeune. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance et l'accepter.

Art 1 : Les Courses

- XS: Départ à 9h30 pour les cadets et juniors, départ mass start, drafting autorisé
=> 400m natation / 11km vélo / 2,4 km de course à pied**
- XS: Départ à 10h45 pour les benjamins et minimes, départ mass start, drafting autorisé => 400m natation / 11km vélo / 2,4 km de course à pied**
 - Course 6-9 ans :Départ 12h : 50m natation /1000m VTT /500m course à pied**
- Course 8-11ans : Départ 12h25 :100m natation /2000m VTT /1000m course à pied**
- XS: Départ à partir de 13h15 puis avec les écarts par rapport au temps du premier sur le triathlon XS Cadets / Juniors (course réservée aux cadets et Juniors).**

Art 2 : Parcours

Chaque athlète doit avoir pris connaissance de chacun des parcours et nous incitons à ce que chacun puisse les reconnaître. Si un athlète fait une erreur de parcours l'organisation ne pourra pas être tenue responsable.

L'Aire de Transition ne respecte pas le principe d'équité sportive qui doit permettre à chaque concurrent de parcourir la même distance avec le vélo à la main (T1 + T2). Une dérogation a été demandée et acceptée.

Art 3 : Horaires

Retrait des dossards

=> 8h / 9h (Be / Mi / Ca / Ju)

=> 10h30 / 11h30 (Mi Po / Po / Pu)

Aire de Transition

=> 8h30 / 9h15 : XS Be / Mi et XS Ca / Ju (1/2)

=> 11h25 / 11h45 : Mi Po / Po / Pu

=> 12h50 / 13h : XS Ca / Ju (2/2)

Art 4 : Inscriptions

Les inscriptions sont limitées à 289 places . La date limite des inscriptions est fixée au plus tard le jeudi 21 Septembre 2023 et devra se faire obligatoirement sur le site internet du chronométreur Eventicom. Il n'y aura aucune inscription sur place. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas complète. En cas de désistement les droits d'inscription resteront acquis par l'organisation.

L'épreuve 6 / 9 ans est ouverte aux enfants mini poussins et poussins et est limitée à 55 participants.

L'épreuve 8 / 11 ans est ouverte aux enfants pupilles et est limitée à 44 participants.

L'épreuve XS est ouverte aux benjamins, minimes et est limité à 55 benjamins et 55 minimes.

Le double XS est ouvert aux Cadets et Juniors et est imitée à 55 pour les cadets et 25 pour les juniors.

Art. 5 : Retrait des dossards

Le retrait des dossards pour l'ensemble de la manifestation se fera à partir de 8h00. Le retrait des dossards ne sera plus possible 15 minutes avant la fermeture de l'aire de transition. Lors de la remise du dossard, les enfants/ parents ou entraineurs doivent émarger sur la feuille d'émargement en justifiant de leur identité (pièce d'identité ou licence).

Les athlètes non licenciés FFTri devront s'acquitter d'un PASS Compétition à remplir lors du retrait du dossard. Les athlètes non licenciés FFTri devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport (ou du triathlon) en compétition de moins d'un an à la date de l'épreuve, Il sera remis à chaque concurrent 1 seul dossard. La ceinture porte dossard 3 points est obligatoire pour ces épreuves. Les épingles de sûreté pour fixer les dossards ne sont pas fournies.

Art. 6 : Réglementation et Briefing d'avant course

Le triathlon est une discipline qui consiste à enchaîner de la natation, du vélo et de la course à pied en passant par une zone de transition. Tous les concurrents s'engagent à respecter la réglementation sportive de la FFTri et les instructions données lors du briefing d'avant course par l'organisateur et l'arbitre principal.

La course se déroulant en pleine nature, il est strictement interdit de jeter ses déchets (gels, bidons...) en dehors des zones de propreté. Un ravitaillement pour les concurrents à l'arrivée et une buvette seront prévus . Les Vélos seront déposés dans l'aire de transition avant la course et pourront être récupérées après la course si la suivante n'a pas encore débutée. Ce retrait se fera sous présentation de son dossard auprès de l'organisation.

Le dossard devra rester visible pendant toute la durée des parties cycliste et pédestre. Il devra être placé sur le devant en course à pied et sur le derrière en vélo. Tout accompagnement par un tiers est interdit. Il n'est pas autorisé de se faire aider, toute la course se déroule sans aide extérieure. Seuls les concurrents les arbitres et les organisateurs peuvent pénétrer dans la zone de transition. Les athlètes sont responsables de la comptabilisation du nombre de tours à effectuer. Le double XS n'est réservé qu'au Cadets et Juniors. Le départ du deuxième XS se fera en départ "poursuite" avec le retard de temps pris sur le premier du premier XS. Tous les concurrents ayant un retard de plus de 10 minutes par rapport au premier de la première épreuve feront un départ "mass start" avec un retard de 10' par rapport au premier.

Art. 7 : Tarifs Courses

6 - 9 ans, 8 - 11 ans : 10 euros pour les licenciés FFTRI et 12 euros pour les jeunes non licenciée (2 euros de pass compétition)
XS (Benjamins / Minimes) : 15 euros et 20 euros pour les jeunes non licenciée (2 euros de pass compétition)
Double XS (Cadets / Juniors) : 25 euros et 30 euros pour les jeunes non licenciée (5 euros de pass compétition)

Art. 8 : Modification / Annulation

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours si les circonstances l'y contraignent. Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'Organisateur, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier motivée par des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tous risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'Organisateur n'encourra aucune responsabilité telle qu'elle soit à l'égard des concurrents, les frais d'inscriptions ne pourront être remboursés. Les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit du fait de ces cas d'annulation ou d'interruption. Dans l'hypothèse où un athlète inscrit se trouve dans l'incapacité de participer à l'épreuve il n'y aura pas de remboursement, cependant s'il fournit un justificatif valable (ex : certificat médical) l'organisateur offrira une inscription gratuite pour l'édition 2024.

Art. 9 : Assurance/Responsabilité

Les concurrents sont couverts par l'assurance de la FFTRI pour les licenciés, ou par le Pass-journée FFTRI pour les non licenciés. Un certificat médical sera demandé aux non licenciés FFTRI avec la mention triathlon en compétition ou sport en compétition. Les participants mineurs sont inscrits obligatoirement par leurs parents. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de perte et/ou de vol de matériel.

Art. 10 : Sécurité

La sécurité sur les parcours est assurée par des signaleurs et les secours sont sous la responsabilité d'un organisme agréé.

Art. 11 : Récompenses et remise de prix

Récompense les trois premiers Homme et Femme de chaque catégories à partir de 14h15

Art.12: Droit à l'image

La démarche d'inscription via le site Eventicom autorise le Triathl'Aix à utiliser toutes vidéos / photos prises durant l'épreuve à des fins de promotion de cette manifestation et du triathlon de façon générale.